

Le mot du Président

Page.2

Page 2 :

- La vie associative
- La rencontre des bénévoles
- Les RV « CONSO »

Page 3

Témoignages des consommateurs

- Avec la banque, l'assurance ...
- Fibre Orange, le parcours...
- Démarchage à domicile

Page 4

A savoir

- Comité local des usagers
- Les enquêtes en Mayenne

Page 5

A savoir

- Le réseau ENVIE
- Arnaque téléphonique
- « FAIRE » service public

Page 6 - 7

Le dossier

- La fibre optique en Mayenne

Pages 8

- L'UFC 53 : permanences et contacts

Le dossier

Pages 6 - 7

La fibre optique En Mayenne



Les services fraudes mettent à la disposition des consommateurs un site pour un signalement en ligne d'une fraude, d'une arnaque, d'une anomalie commerciale :

signal.conso.gouv.fr.

C'est simple, gratuit et anonyme....

Le mot du Président

Jean-Michel GUINAUDEAU



Quand vous lirez ce bulletin, notre assemblée générale annuelle aura eu lieu. Nous en ferons un compte rendu dans notre bulletin de juin.

Toutefois, au moment où nous écrivons ces lignes, le conseil d'administration a validé le compte rendu d'activité et la situation financière. Notre association se porte bien, progresse et sa trésorerie est saine, ceci en partie, il faut le souligner, grâce à la gratuité de l'hébergement offert par la ville de Laval. Nous ne le répéterons jamais assez, c'est le nombre d'adhérents qui fait notre force pour se faire entendre dans la défense des consommateurs que nous sommes tous.

La fibre est déjà à Laval et son agglomération, à Château-Gontier et elle arrivera, d'ici 2 ans maximum dans tous les foyers mayennais. La fibre optique remplacera dans 10 ans au plus tard, les bons fils de cuivre qui courent de poteaux en poteaux le long des routes depuis maintenant 50 ans. C'est une révolution technologique qui permettra à tous d'avoir accès rapidement aux services – les applis - et contenus culturels les plus divers. Je ne me prononcerai pas sur l'utilité réelle de ces services, ni sur le coût écologique, voir sanitaire, c'est un autre débat...

Comme nous ne pouvons y échapper, autant être bien informé. C'est pourquoi nous y consacrons notre dossier.

Nous poursuivons nos activités d'information des consommateurs en multipliant les RV Conso de Que choisir sur les thèmes de l'alimentation équilibrée anti gaspillage, et les arnaques (démarchage, crédit, achats sur Internet...). Ils rassemblent une quinzaine de personnes dans des ateliers collaboratifs. Un nouveau thème vient grossir notre bibliothèque : consommez responsable. Si l'animation de tels ateliers vous intéresse, faites-vous connaître. Vous pourrez aussi retrouver nos bénévoles lors de manifestations organisées autour du « Printemps de la consommation ».

Et **nos permanences litiges continuent** à alimenter la longue liste des tentatives d'arnaques, abus de confiance, ventes fictives, et bien sûr, les économies d'énergie, secteur dans lequel se sont engouffrés tous les arnaqueurs potentiels. On ne le répètera jamais assez : les trois ingrédients de l'arnaque sont le gain facile, le stress de l'urgence et le mensonge du vendeur, que l'on retrouve systématiquement lors des démarchages téléphoniques ou à domicile. Redoublez de vigilance et ne donner jamais à un inconnu une information confidentielle, votre signature vous engage TOUJOURS.

Vous pouvez retrouver toutes nos manifestations sur notre site et notre page Facebook.

La vie associative

Nous vous avons représenté :

- Au CODERST et au bilan départemental de la loi issue des états généraux de l'alimentation
- Au comité départemental de l'eau et à une réunion régionale organisée par les Chambres d'Agriculture

Réunion des bénévoles



Le 30 janvier 2020, l'ensemble des bénévoles s'est retrouvé pour échanger sur les projets et les différentes activités de notre association locale.

Rendez-vous « CONSO »

Les RV Conso sont des ateliers regroupant 10 à 15 personnes souhaitant s'informer et réfléchir sur un sujet de consommation : alimentation, démarchage, crédits, garanties des produits....

Les RV Conso sont programmés sur notre site Internet et notre page Face Book. Voici les RV en mars et avril :

Date	Thème	Lieu
10/03/2020	alimentation	Laval - Epicerie Sociale
13/03/2020	Garanties	Astillé – La Bréhonnière
18/03/2020	Démarchage	Laval à l'ORPAL
25/03/2020	Achats/ internet	Château-Gontier Entraide Avenir
07/04/2020	Démarchage	Laval - Ecole 2ème chance
09/04/2020	Alimentation	Château-Gontier Epicerie sociale
10/04/2020	Démarchage	Astillé - La Bréhonnière
22/04/2020	Garanties	Laval - FJT la Meslerie

N'hésitez pas à nous solliciter pour intervenir dans votre association ou votre village.



Avec ma banque

Mon dossier de demande de prêt prenait du retard. En insistant, j'ai enfin obtenu un RV avec ma conseillère bancaire, RV auquel le directeur de l'agence a participé, à sa demande. Il a fallu une menace de faire paraître un article dans

Que Choisir pour que le dossier trouve rapidement son aboutissement. Le clerk de notaire a confirmé que les dates de signatures des ventes étaient souvent retardées en raison de ces retards bancaires.

L'insistance paye toujours.

Avec mon assurance santé

J'ai voulu modifier mon contrat santé avec GROUPAMA. Résultat : j'ai reçu 2 appels à cotisation. Une réclamation a permis de régler l'affaire. Mais que se serait-il passé en cas de prélèvements automatiques ? De plus, l'information sur les remboursements est peu claire : règlement en tiers payant : 0 € ; à régler par le patient : 970,00 €. Quel est donc le montant remboursé ? Monique DALIBARD

Prix promotionnel majoré chez Carrefour

L'enseigne faisait une ristourne de 40 euros sur le prix d'un produit qui était majoré de 40 euros par rapport à son prix un mois plus tôt, et d'ailleurs toujours appliqué par les autres enseignes Lavalloises. Après réclamation, la cliente a obtenu une carte de 40€. **La publicité mensongère n'est pas loin....**

FIBRE ORANGE: le parcours du combattant

Madame C., habite un pavillon neuf en retrait de la rue. Le 8 Octobre 2018, elle signe un contrat avec Orange pour l'installation de la fibre optique et son raccordement. Une étude de faisabilité est réalisée par Orange.

Alors que les logements, proches de chez elle, sont déjà connectés, elle se voit opposer des problèmes d'ordre technique. Elle doit multiplier les démarches auprès des services de la Ville, de l'Agglomération et d'Orange. Plusieurs visites sur place ont été faites par des techniciens : la « proposition » finalement faite par Orange consiste à faire supporter par notre adhérente le coût des travaux d'adduction entre le point d'accès réseau et le domaine public (Deux devis sont supérieurs à 3500€ TTC).

Madame C. ne conteste pas de prendre en charge l'adduction à réaliser sur son propre terrain mais refuse de payer l'intervention sur la voirie publique.

A ce jour, malgré de nombreuses interventions de sa part et d'UFC Que Choisir, et des coupures de service sur Internet et le téléphone, le litige n'est pas réglé. En outre, les facturations émises par Orange sont non conformes en l'absence d'équipement fibre, ce qui constitue un préjudice pour Madame C. Découragée par ces difficultés, notre adhérente a mis fin au contrat fibre le 9 Décembre 2019.



Le Médiateur Orange est de nouveau interpellé par notre Association sur ce litige, en l'attente d'autres voies de recours.

André CHARLOT

Démarchage à domicile : pas de paiement avant le délai de 7 jours suivant la signature du contrat

Mme L. s'est laissée convaincre par un démarcheur et a signé un bon de commande pour un appareil de magnétothérapie, payable par 24 mensualités de 149,90€. L'appareil ne donnant pas les effets escomptés sur ses douleurs, Mme L. est venue nous consulter pour voir comment annuler ces prélèvements. A l'examen du dossier, nous constatons que la demande de prélèvement bancaire est signée du même jour que le bon de commande, ce qui est interdit. Notre demande d'annulation de la commande pour ce motif du 2/08/2019 a été acceptée le 16/9/2019, et les sommes versées remboursées après retour du matériel.



Mme P... a été démarchée le 6 septembre 2019 par la société HPS habitat Pro, pour un équipement d'un montant de 1700.00 euros. Le jour même, le vendeur lui a demandé un acompte de 510.00 euros, avec la précision « reçu le 23/09/2019 un chèque de 510.00 euros » sur le bon de commande. Le commercial a fait remplir le chèque avec la date postérieure du 23 septembre 2019 : une façon de détourner le délai de rétractation.

Mme P ne voulant pas donner suite à la commande, nous effectuons un signalement auprès de la DDCSPP de Vendée les 28 novembre 2019 et le 15 janvier 2020. La société HPS n'apprécie pas notre intervention, mais finit par accorder satisfaction le 21 janvier 2020 et nous charge de remettre le chèque de 510.00 euros à l'adhérente.

C. DAUPHIN



A savoir : Comité local des usagers (CLU) de la Préfecture de la Mayenne

L'UFC 53 a désigné 2 représentants au comité local des usagers:

- 1 titulaire
- 1 suppléant).

Il se réunit en principe au moins une fois par an.

Il a pour but :

- **D'informer l'ensemble des membres** sur les changements induits par la Préfecture.

- **De recueillir l'avis et les suggestions des membres présents.** Plusieurs membres du CLU sont intervenus alors pour affirmer que les évolutions numériques mettent en difficulté une part importante des usagers qui maîtrisent mal ou pas du tout l'informatique. **Le ministère de l'Intérieur a décidé la mise en place de points d'accès numériques dans toutes les préfectures.** (Mise en place à Laval en février 2017). Plus tardivement les deux sous-préfectures du département se sont également dotées d'un point numérique.



Pour compléter le dispositif d'accueil, l'État a également incité à la **création d'espaces numériques au sein des communes et des maisons de services au public (MSAP)**. Ces dernières structures sont désormais invitées à évoluer en maisons France services (MFS). À terme en 2022, il devra en France y en avoir une par canton. En Mayenne, 8 des 11 MSAP ont déjà franchi le saut qualitatif en devenant des MFS.

- **De rendre compte des enquêtes réalisées auprès des usagers dans le cadre de QUAL-E-PREF et de fournir les résultats.**

Du 02/01 au 30/09/2019 : le **délaï moyen d'obtention** a été de :

- 36 jours pour la carte nationale d'identité ou d'un passeport
- 5 jours pour un certificat d'immatriculation
- 20 jours pour la délivrance de conduire.

Pour toutes démarches consulter le site www.demarches.interieur.gouv.fr

N'hésitez pas à transmettre vos remarques à l'UFC.

Monique DALIBARD



ENQUETES : L'UFC Que Choisir de La Mayenne contribue aux articles du magazine

Notre association s'est inscrite pour mener 5 enquêtes en 2019 :

- « **prix des magasins bios** »
- « **contrats obsèques** »
- « **EHPAD** »
- « **médecins traitants/dentistes** »
- « **magasins hard discounts** »

Le spectre est assez large permettant de découvrir des aspects parfois méconnus et pouvant correspondre à un besoin actuel ou futur,

Les 13 enquêteurs/enquêtrices ont joué les clients « mystères », soit physiquement ou téléphoniquement en toute discrétion et confidentialité.

Une synthèse et comparatif des enseignes ou organismes évalués localement est également diffusé à chaque association. Cela peut conduire également à des actions locales vis-à-vis de nos élus (lobbying) telle que la lettre à nos dé-



putés pour cautionner le projet de loi afin de lutter contre la désertification médicale.

Ces exercices sont définis par un protocole à respecter (« scénario ») et un questionnaire relativement accessible. D'autre part, un module de formation existe. L'effectif des enquêteurs et la distribution géographique, sont insuffisants, ce qui réduit le panel.

« Les enquêteurs des AL sont les yeux et les oreilles de l'UFC-Que Choisir »

Si vous êtes intéressés par cette activité, contactez nous, votre contribution nous intéresse.

Maurice COUASNON



A découvrir : le réseau ENVIE

ENVIE qu'est-ce que c'est ? C'est un réseau, vieux de 35 ans, qui fédère aujourd'hui 50 entreprises d'insertion réparties sur tout le territoire. Sa vocation, en cohérence avec les nouvelles lois sur l'économie circulaire, est de collecter, recycler, réparer les matériels électriques et électroniques jetés.

ENVIE LAVAL MAINE 94, avenue de Tours, à Laval :

- Agit en tant que prestataire de service pour les organismes qui captent l'éco-participation sur les achats d'appareils électroménagers. (Vous pouvez aussi apporter votre vieille machine directement.)
- Agit en tant que réparateur et revendeur : Certains appareils sont jugés réparables et en assez bon état, Envie les rénove et les revend de 30 à 50% moins cher avec une garantie d'un an.. Cette année, on peut aussi amener sa propre machine à laver à réparer. Un devis coûtera 39 euros déductibles ensuite de la facture.
- Agit pour l'insertion, puisqu' il offre sur 2 ans à des personnes éloignées de l'emploi, une formation reconnue à ces métiers de réparation bien

spécifiques. Cela leur permet de se réinsérer plus facilement. ENVIE Laval fonctionne avec 14 équivalent/temps plein.

Sur la France ce sont 2000 personnes en parcours d'insertion, 96 000 équipements rénovés/an, 150 000 tonnes de DEEE collectés (1/3 du marché), 100 000 tonnes de déchets traités/an, 85 Millions d'euros de chiffres d'affaires. Le recyclage des matelas et le réemploi du matériel d'aides médicales commence aussi dans certains sites.

Soyons consomm'acteurs. Encourageons la réparation !



Les bénévoles de l'association à la découverte de l'antenne ENVIE

Nous ne pouvons que vous encourager à entrer au magasin, route de Tours pour faire réparer ou acheter votre gros électroménager.

Nicole GUERY



Vos droits : Arnaque téléphonique pour gagner un cadeau

ATTENTION ! C'est le 4° dossier traité à Laval en un an, mais combien sont touchés et ne l'ont pas vu ? C'est une arnaque facile après démarchage téléphonique garantissant une économie ou renvoi par courrier d'une publicité pour gagner un téléphone ou autre chose ...

Cela touche le téléphone fixe de personnes âgées. Le contrat est signé dans des conditions mystérieuses mais le résultat est là ! C'est un contrat de présélection : votre abonnement reste chez votre opérateur habituel (Orange, SFR, etc...) mais vous payez vos communications, en plus, à une autre société : E-telecom, RESOFIX, AFP (Agence Fran-

çaise des Telecom), 5 TELECOM, ECO-TELECOM, etc... cela change de nom selon les cas. La facture de téléphone est salée !!! Et s'il est facile de se faire avoir, il est difficile de s'en dépêtrer : Il n'y a souvent pas trace du contrat. Ils n'hésitent pas à faire couper la ligne ou à facturer la résiliation. **Contactez-nous !**



Nicole GUERY



A savoir : FAIRE c'est le service public sur la rénovation énergétique

FAIRE : site d'information officiel de l'Administration. **Faciliter Accompagner Informer pour la Rénovation Énergétique**

Regroupe Info Energie, Ademe et Anah

Facile à utiliser :

Téléphone: 0 808 800 700

Internet/ www.faire.fr

Ce service, de création récente, permet d'obtenir des conseils et renseignements pour vos projets de travaux liés à la rénovation de votre logement :

- **Contacteur un conseiller indépendant**
- **Aides financières et conseils**
- **Trouver un professionnel proche de chez vous**

André CHARLOT

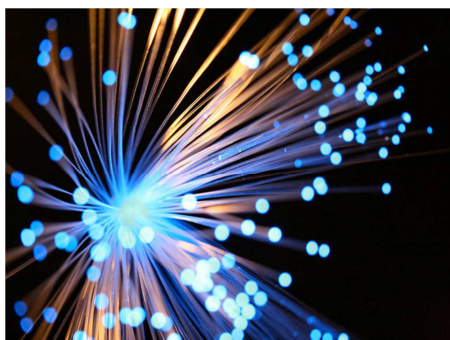
Rapide historique

C'est en 2011 que, sous la présidence de Jean ARTHUIS, le département décide de lancer l'accès à la communication par fibre optique à tous les foyers mayennais et aux entreprises.

Le département s'est donné comme ambition d'être le premier département, après Paris, à proposer ce service à tous ses habitants. Selon les prévisions actuelles, ce sera fait fin 2021.

Les avantages de la communication par fibre optique par rapport au câble cuivre du réseau actuel :

- **rapidité**
- **capacités multipliées**, permettant des téléchargements extrêmement rapides et sécurisés. Utile pour avoir la télévision par les fournisseurs d'accès.



Où en est-on aujourd'hui ?

Il y a trois zones de déploiement en Mayenne :

- **Laval, Château-Gontier, Azé, St Fort : fibre posée par Orange sur ses fonds propres → terminé.**
- **Agglo lavalloise : LAVAL TRES HAUT DEBIT, débuté en 2012 → terminé fin 2020**
- **Le reste du département : MAYENNE FIBRE, débuté en 2017 → fin prévue en 2021**

Pour LAVAL, Château-Gontier Aze St Fort : financement sur fonds propre ORANGE.

Pour les 2 autres zones, le financement est fait sur les fonds publics. Il y a eu des appels d'offres, remportés par ORANGE.

Les 2 premières zones sont quasi terminées. Seuls restent à régler des cas particuliers techniquement compliqués : immeubles très récents, difficultés techniques, refus d'intervention des propriétaires pour certaines copropriétés avec locataires.

Les travaux sur la troisième zone sont prévus pour 2021. C'est la plus complexe et la plus lourde financièrement, mais elle avance à pas de géant.

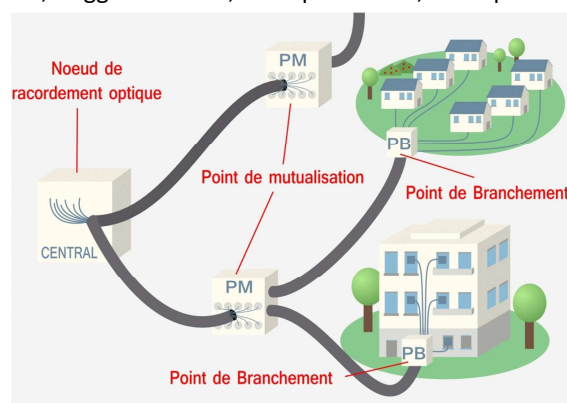
Qu'appelle-t-on « déploiement » ?

Il s'agit de tirer des câbles de fibres optiques sur le domaine public, en principe jusqu'au droit de l'habitation. Ces travaux sont pris en charge par ORANGE sur la première zone, par la collectivité : la ville, l'agglomération, le département, avec plus ou moins d'aides de la région ou de l'état pour les 2 autres. Disons que ces travaux sont financés par les impôts et taxes diverses, permettant une mutualisation des moyens.

Selon les possibilités techniques, ces câbles de fibre optique sont enterrés, c'est le plus souvent le cas en agglomération, ou posés en aérien, sur les poteaux téléphoniques existants.

C'est pourquoi, en campagne, le premier travail des opérateurs consiste à rénover le parc des poteaux téléphoniques. Puis de mettre en place des infrastructures techniques – les armoires – qui font le relai et la répartition des lignes, sans entrer dans le détail (NRO, NRA)

Et ensuite, il y a la pose des câbles.



Quand mon logement va-t-il être fibré ?

Quand tout le réseau public sera opérationnel (poteaux, armoires, câbles, etc...) il faudra relier le logement à ce réseau. Les coûts en sont normalement à la charge du propriétaire du logement ou de l'immeuble. Mais pour récupérer des clients, les fournisseurs d'accès proposent de prendre en charge tout ou partie des travaux pour relier le

logement au réseau, lors de la signature de fourniture du service de téléphonie et internet. **Vous pouvez suivre l'évolution du déploiement sur le site de Mayenne-Fibre.fr.**

La liaison fibre est-elle obligatoire ?

Actuellement, non, tant que le réseau cuivre, dit RTC, est encore opérationnel. Le président d'ORANGE, (ex France Télécom), aurait annoncé la fin du cuivre pour 2030, ce qui laisse encore un peu de temps. Quand une ville est entiè-

rement fibrée, Orange démonte les fils de cuivre, dont la valeur marchande est importante.

Après 2030, le RTC sera déconnecté.

Peut-on choisir son fournisseur d'accès Internet (FAI) ?

Sur Laval et la zone Château-Gontier : oui. Le réseau appartient à Orange, qui loue son réseau aux autres FAI.

Sur l'Agglo : actuellement, seul Orange est possible, les contrats avec FREE, SFR et Bouygues étant en cours de discussion, et devraient être opérationnels fin 2020, peut-être même avant.

Cas particuliers :

● Nouveau logements :

- **Lotissement** : il doit être fibré Jusqu'au droit du logement par la collectivité ou le lotisseur, en même temps que l'arrivée de l'eau, de l'électricité, du tout à l'égout. Au propriétaire de faire le nécessaire pour relier sa maison. Là encore, il est plus intéressant de prévoir les gaines dès la construction.
- **Immeuble** : normalement, le promoteur doit « fibrer » les appartements avant la vente....

● Locataire d'un logement :

Le propriétaire n'a pas l'obligation de fournir un accès fibre à son locataire. Si le locataire finance l'installation, pour convenance personnelle, il ne pourra en exiger le remboursement à son propriétaire. Mais si le bail prévoit que le logement est équipé de la fibre, l'entretien jusqu'à la box est à la charge du propriétaire.

● Changement de FAI :

Pour avoir une liaison fibrée, l'utilisateur passe un contrat avec un fournisseur d'accès à Internet (FAI). Pour changer de FAI, il faut respecter les règles définies dans le contrat : durée d'engagement, dépôt de garantie pour le matériel, les consignes de l'ancien fournisseur.

En général, le câblage reste sur place, seule la box doit être rendue, avec retour du dépôt de garantie. Certains opérateurs remboursent les pénalités dues à l'ancien opérateur, pour récupérer un client.

En cas de problèmes :

- **Sur domaine public** : prévenir MAYENNE FIBRE ou LAVAL THD par mail exclusivement, ou Orange pour les autres secteurs.
- **Sur domaine privé** : s'adresser au FAI

Orange a créé un site pour signaler les dégâts sur les infrastructures réseau : dommage-reseau.orange.fr

Orange intervient sous 24h en cas de graves dommages sur la voie publique.

Précautions :

La commercialisation de la fibre est l'occasion pour les personnes mal intentionnées de faire du **démarchage frauduleux**, en se présentant pour des représentants des différents organismes ou des fournisseurs d'accès, et ainsi pénétrer dans votre logement. Tous les opérateurs prennent rendez-vous et ne font jamais du porte à porte. Exigez la présentation d'une carte professionnelle. Si besoin, faites-vous confirmer l'identité de la personne en appelant aux n° indiqués ci-dessus.

Vocabulaire :

- **THD** : Téléphonie haut débit
- **Orange** : anciennement France Télécom. A contacter pour tout problème de raccordement sur Laval, Château-Gontier, Azé, Saint Fort, et si vous avez un contrat FAI avec Orange. Tél 3900.
- **LAVAL THD** : à contacter par mail pour l'agglomération lavalloise à partir du site lavaltrashautdebit.fr ou au 02 43 56 55 74.
- **Mayenne fibre** : à contacter par mail pour tout le reste du département à partir du site mayenne-fibre.fr ou au 02 43 56 55 74.
- **Fibre optique** : La fibre est un fil de l'épaisseur d'un cheveu et qui est conducteur de lumière. C'est cette lumière qui est transportée sur les réseaux et interprétée au moment de la réception. Entourée d'une gaine, la fibre optique a la capacité de conduire la lumière sur de grandes distances, et ce, à très haut débit. Un ensemble de fibres forme un câble, gainé et armé pour résister aux tractions.
- **Capacités de transmission** : ADSL : maxi : 15 Mbits/s ; Fibre : jusqu'à 500Mbits/s
- **FttH**: Fiber to the home → la fibre à votre domicile
- **Nœud de raccordement optique** = armoire centrale
- **PM** : point de mutualisation
- **PB** : point de branchement. Il est situé sur le domaine public, au plus près de votre logement.
- **Eligibilité** : lorsque votre point de branchement est opérationnel, vous en serez informé et vous pourrez contacter un FAI pour



L'UFC-Que choisir de la Mayenne vous accueille



A LAVAL
31 rue Oudinot

	Matin	Après-midi
	Renseignements par téléphone ou sur place	Permanence litiges-Sans R.V
Lundi et mardi	9 h 00 à 12 h 00	15 h 00 – 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	10 h00 à 12 h 30	Fermé

CHATEAU-GONTIER Place de la mairie- Bazouges

MAYENNE Place des Halles - Centre Grimaldi.

Uniquement sur rendez-vous

Le mercredi entre 9 h 00 et 12h00

Les liens intéressants sur la fibre

Comparaison entre l'ADSL et la fibre :

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_comprendre-la-fibre_qu-est-ce-que-la-fibre.phtml

Toutes les questions posées lors des réunions s :

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_comprendre-la-fibre_faq.phtml

Images sur le raccordement à domicile :

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_le-projet_les-etapes-du-raccordement-a-la-fibre.phtml

La newsletter tout juste :

https://www.mayenne-fibre.fr/tres_haut_debit_actualites_newsletter-janvier-2020.phtml

Coller la vignette adresse

UFC-Que choisir de la Mayenne

31 rue Oudinot - 53000 LAVAL

ISSN 2101-4515

N° CPPAP 0121 G 93819

CONSOUMATEUR 53, Imprimé à 950 ex
A **PEGASE IMPRIMEUR**, Zone des Bozées - LAVAL

Directeur publication: Jean Michel GUINAUDEAU

Rédacteur en chef : Jean LOISEL

Mise en page : Olivier PLOT.



Avec le soutien de :



Adhésion à l'association et bulletin

Prix du bulletin :

- 0,50 € l'exemplaire
- Abonnement annuel (4 numéros) 2,00 €

Adhésion à l'association :

- Adhésion annuelle et bulletin : 32 €

Frais de dossier :

- Par dossier pris en charge : 15 €
- L'adhésion à l'association locale est sans lien avec l'abonnement aux revues QUE CHOISIR*